PEDT

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

2019/2022

MAIRIE DE NOVILLARS

PLACE DU 8 MAI 1945

25220 NOVILLARS

TEL : 03-81-55-60-45

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION

II. ACCUEIL PERISCOLAIRE

III. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN MERCREDI

V. LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

I. PRÉSENTATION

Référent PEDT : Guillemin Laurent
Téléphone : 06 27 32 42 83
Mail : lguillemin64@gmail.com

La commune de Novillars est située sur un axe routier important (D683) qui relie Baume les Dames à Besançon. C'est, également, l'axe routier principal pour se rendre à Montbéliard (sous-préfecture du Doubs).
La commune est située à 11km de Besançon et 20km de Baume les Dames. Cette situation géographique peut donc être considérée comme attractive en termes d'habitat mais aussi en termes de création et d'implantation d'entreprise.
En matière de transport collectif, une gare SNCF permet le transport des habitants vers Besançon à raison de 5 trajets aller et 5 trajets retour par jour.
C'est une commune d'environ 1550 habitants, avec une population de 35-65 ans fortement représentée.
On constate une part importante de population âgée de 0 à 20 ans avec une augmentation des naissances depuis 2014 (20 naissances en 2016)

La commune dispose de quelques atouts :

Les infrastructures communales :
- Ecole élémentaire
- Salle socio-culturelle
- Bibliothèque
- Mairie (avec salle de réunion)
- Salle polyvalente
- Local pour le 3eme âge (futur EVS)
- Parc boisé
- Espace jardin partagé
- Dojo
- City stade
- Un espace sportif intercommunal (2stades et une salle multisport)

Toutes les installations municipales, situées à proximité des écoles, sont mises à disposition pour l'ALSH.

L'offre petite enfance :
- Le RAM
- La ludothèque
- Le LAEP
- La futur micro crèche

L'offre enfance-jeunesse :
- Lecture de rue matinée de juillet sur les aires de jeux des HLM
- Atelier arts créatifs pour les 10/16 ans
- ALSH périscolaires et extrascolaires

Le monde associatif :
Une vingtaine d'association existe sur la commune.
- Associations autour du vivre ensemble
- Associations autour de la culture et de l'art
- Associations autour du sport
- Associations autour de l'école

Ces atouts permettent un meilleur accueil pour une population composée de 14,4% de famille monoparentale et de 35% de locataire HLM. Ce qui peut amener des situations de fragilités supplémentaires.
La commune ne possède pas de centre de bourg, plusieurs quartiers sont répartis sur l'ensemble de la commune, ce qui complique les rassemblements festifs.

Les élus de NOVILLARS, soucieux du bien-être des enfants et des adolescents de la commune ont, depuis longtemps, mené une politique forte envers la jeunesse.

Cette volonté d'une attention particulière en direction de l'enfance s'origine dans l'évolution sociologique des familles résidantes à NOVILLARS ainsi que dans la prise en compte des transformations des relations parents – enfants, enfants – enseignants, dans un contexte socio-économique où le manque de repère éducatif est de plus en plus prégnant. Dès lors, il a fallu se doter des moyens de cette politique qui se traduit par :

- la construction et la rénovation des écoles et de la cantine scolaire.
- l'instauration des services de cantine et garderie scolaire.
- la mise en place d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
- l'aménagement récent d'un dojo, d'une aire multisports, d'une bibliothèque et d'une salle socioculturelle.
- l'embauche de 2 animateurs à Temps Complet et un mi-temps.

Ces derniers constituent le trait d'union entre les enseignants – les parents – les associations et les élus pour une organisation pertinente des temps périscolaires et extrascolaires.

La mairie a pour principal objectif de favoriser l'accès à tous les enfants ; c'est pourquoi un accueil de loisirs est mis en place à chaque vacances et le mercredi à moindre coût (7€/mois pour le mercredi après-midi et 14€/mois pour le mercredi matin).

La mairie de Novillars participe au fonctionnement de l'accueil de loisirs de Roche-Lez-Beaupré qui est ouvert aux enfants âgés de 3 à 11 ans et qui fonctionne à la journée.

Cet accueil périscolaire rentre dans le cadre des contrats signés avec les différents partenaires CAF pour le Contrat Enfance Jeunesse.

<u>Le COPIL :</u>

La création du comité de pilotage a pour but d'échanger autour des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) avec les enseignants, les parents d'élèves, les élus et les animateurs.

Chacun participe à une meilleure organisation et mise en place d'activités pour les enfants de la commune, ces réunions sont pilotées par l'animatrice de la commune. L'organisation, la prise en charge des enfants du temps scolaire au temps périscolaire, les animations, les intervenants sont des sujets abordés durant ces réunions.

Les enfants sont quant à eux sollicités une fois par mois lors d'un conseil des enfants qui a lieu durant la pause méridienne, ils peuvent s'exprimer sur les animations proposées, mettre en place des projets…

L'école est composée de 58 élèves en maternelle :

- 17 TPS/PS
- 18 MS
- 23 GS

Et de 103 élèves en élémentaire :

- 20 CP
- 27 CE1/CE2
- 29 CE2/CM1
- 27 CM2

L'organisation scolaire de la semaine se fait de la façon suivante :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 08 Heures 30/ 11 Heures 30

  13 Heures 30/ 16 Heures 30

II. L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

1. ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR

La commune répond aux besoins des familles dont les enfants sont scolarisés à Novillars en proposant un accueil périscolaire.

Les enfants sont accueillis par un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) dans la salle socioculturelle et la bibliothèque tous les matins de **7h30 à 8h20.**

Ils sont accueillis dans les locaux du restaurant scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **16h30 à 18h.**

Le soir, deux animateurs BAFA assurent le temps du périscolaire.

Par beau temps les activités de plein air sont privilégiées, permettant aux enfants de décompresser, après une journée studieuse, dans la cour de l'école primaire et au city stade. Des activités d'intérieur (coloriage, jeux de société, ….) ont lieu en périodes de mauvais temps.

Les inscriptions peuvent être faite jusqu'à la veille avant 20h sur le site internet.

Chaque enfant à un compte internet qui permet aux parents d'inscrire leurs enfants aux périscolaires et à partir de la rentrée, à l'extrascolaires.

Les animateurs cochent la présence des enfants grâce à des tablettes et les factures sont directement envoyées par mail aux familles.

Des ordinateurs sont mis à disposition, à la bibliothèque, pour les parents n'ayant pas accès à internet.

2. PAUSE MERIDIENNE

Un service de cantine est également organisé par la commune. Les repas sont élaborés et fournis par « le Château d'Uzel ».

Deux services sont organisés pour les enfants en élémentaire. Environ 55 à 60 enfants mangent à la cantine régulièrement.

- de 11 Heures 45 à 12 Heures 30
- de 12 Heures 30 à 13 Heures 15

Un animateur BPJEPS, 3 animateurs BAFA et une animatrice non qualifiée prennent en charge cette pause méridienne.

Un seul service est prévu pour les maternelles, soit environ une vingtaine d'enfants encadrés par une animatrice BPJEPS et une animatrice BAFA.

Les thèmes (sportif, artistique, temps calme….) durant le périscolaire varient en fonction des animateurs, de la météo et en fonction de l'actualité et de la commune (participation à la fête du livre de Palente…)

La directrice du périscolaire participe aux réunions d'école et rencontre tous les jours les enseignants de l'école ainsi que la directrice, ce qui permet d'échanger les informations nécessaires au bon déroulement du temps périscolaire.

Le périscolaire travaille avec l'école autour d'un projet commun sur le SCP (Soutien au Comportement Positif). Des règles communes sont mises en place pour plus de cohérence envers les enfants. Les règles restent les mêmes en fonction des lieux et non pas en fonction des encadrants.

Un accueil de rentrée est en cours de réflexion pour commun pour la rentrée 2019/2020.

III. L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'accueil extrascolaire a lieu de 14h à 18h du lundi au vendredi :

- La 1ere semaine des vacances d'octobre
- Les deux semaines des vacances de février
- La 1ere semaine des vacances d'avril
- Et 3 semaines en juillet

Une lecture de rue est mise en place les matinées de juillet aux aires de jeux des HLM.

Une semaine, définie par un thème, se déroule autour d'une activité sportive, une sortie, une activité manuelle et une activité culinaire, très souvent le vendredi, ce qui nous permet d'inviter les parents à venir déguster les pâtisseries faites sur le thème de la semaine.

- Pour l'accueil, les activités d'intérieur les enfants sont accueillis dans la salle socioculturelle
- Pour les activités sportives, ils vont dans le parc et le complexe multisport ou la salle Pergaud
- Les temps de lecture se déroulent à la bibliothèque municipale.
- Le projet pédagogique est établi par les animateurs.
- Un temps de bilan et rangement est prévu chaque soir.

Les enfants collaborent à l'établissement du planning de la semaine. Les animateurs veillent à bien prendre en compte leurs souhaits, leurs envies.

Une responsabilité est confiée à chaque enfant en début de semaine pour qu'il s'implique dans les tâches de fonctionnement de l'accueil.

- INSCRIPTIONS

L'inscription à la cantine et garderie (7h30 à 8h20 / 16h30 à 18h) et mercredi se fait sur le site de la mairie : www.mairie-novillars.fr

www.mairie-novillars.fr

Onglet

↳Vie scolaire

↳Périscolaire

Les parents ont eu un code pour inscrire leurs enfants aux activités. Ce site permet une meilleure organisation pour la commune.

Tout est concentré sur le site : renseignements, autorisation des parents, feuille sanitaire et inscriptions aux activités.

Trois tablettes sont mises à disposition des intervenants, qui saisissent les présences des enfants. Ce qui permet une meilleure gestion des présences.

- TARIFS

La Mairie a choisi de faire la tarification de la garderie (matin et soir) et de la cantine avec les Bons CAF (l'Aide au Temps Libre) pour ceux qui en bénéficient.

Quotients Familiaux	0 à 800	801 à 1000*	1001 à 1200	<1200
ACCUEIL DU MATIN	1€	1,05€	1,10€	1,15€
PAUSE MERIDIENNE	4€90	5,10€	5,30€	5,50€
ACCUEIL DU SOIR	1,30€	1,35€	1,40€	1,45€
ACTIVITES MERCREDI MATIN	8h30/11h30 8h30/9h45 ou 10h15/11h30		14€/mois 7€/mois	
ACCUEIL DE LOISIRS (mercredi après-midi)	7€/mois			
VACANCES (octobre, février, avril, juillet)	7€/semaine			

**pour les QF supérieurs à 800 et à partir du 3ème repas pour les familles nombreuses, le repas est à 4€90.*

VI. MISE EN ŒUVRE DU PLAN MERCREDI

Le Conseil Municipal a voté le 3 mai 2019 pour un retour à 4 jours, afin de simplifier l'accueil des élèves de Deluz en RPI.

Ce regroupement ne s'est pas finalisé et la commune de Novillars est restée à 4 jours, avec pour objectif d'apporter aux enfants les mêmes bénéfices que les TAP.

Le « Plan mercredi » se déroulera de 8h 30 à 11h30 et s'adressera à tous les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire à Novillars.

		MERCREDI		
		8h30/9h45	9H45/10H15	10h15/11h30
ELEMENTAIRE	ROTONDE	THEATRE 10 enfants (7/10 ans)	RECREATION	INITIATION MEDIAS 10 enfants (8/10ans)
	SALLE SOCIOCULTURELLE	ARTS PLASTIQUES		CUISINE 8 enfants
	SALLE POLYVALENTE	KIDISPORT 14 enfants		
	COUR DE RECREATION OU SALLE DE CANTINE	TEMPS LIBRE		TEMPS LIBRE
MATERNELLE	SALLE DE MOTRICITE		RECREATION	KIDISPORT 12 enfants
	BIBLIOTHEQUE	BIBLIOTHEQUE 10 enfants		RELAXATION 8 enfants
	CHATEAU	PONEY 6 enfants		
	COUR DE RECREATION OU SALLE DE CANTINE	TEMPS LIBRE		TEMPS LIBRE

Les enfants pourront être accueillis le matin à partir de 7h30 puis les activités débuteront à partir de 8h30.

Pour équilibrer les choix d'activités, la commune fait appel à des associations extérieures payantes. Les interventions font l'objet d'une contractualisation.

Ils interviennent :

- En maternelle : relaxation, sport.
- En élémentaire : théâtre, initiation médias, activités sportives, arts plastiques.

Les animateurs municipaux proposent des activités comme, temps de lecture à la bibliothèque, l'accueil périscolaire (peinture, bricolage) et cuisine, poney.

1. COMPLEMENTARITE ET COHERENCE EDUCATIVES DES DIFFERENTS TEMPS DE L'ENFANT

Un travail en collaboration avec l'équipe enseignante est en cours d'amélioration avec une mise en cohérence entre le projet d'école et le projet pédagogique de l'accueil de loisirs périscolaire.

Un projet commun sur le dispositif SCP (Soutien aux Comportement Positif) a été mis en place, animateur et enseignant ont suivi un coaching régulier depuis 2017.

Ce projet a été reconduit pour l'année 2019/2020.

Les locaux de la commune sont mutualisés, l'équipe d'animation occupe les salles de classe et de motricité, l'équipe enseignante utilise la salle socioculturelle si besoin ainsi que le matériel.

Les règles de vies sont les mêmes en fonction des lieux et non en fonction des personnes encadrantes.

Le plan mercredi a été présenté au conseil d'école après plusieurs rencontres entre la directrice du périscolaire et la directrice de l'école.

2. ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS (ENFANTS ET FAMILLES)

L'accueil de loisirs accueil un enfant ayant des troubles visuels depuis la rentrée, cet enfant vient tous les mercredis et viendra aux vacances de juillet.

Pour l'accueillir dans les meilleures conditions, un animateur référent viendra en renfort dans l'équipe d'animation.

L'équipe a été formée une après-midi avec l'éducatrice de l'enfant pour répondre aux mieux à ses besoins et avoir les bonnes attitudes face à certaines situations du quotidien.

La maman sera sollicité pour accompagner le groupe pendant les sorties.

Des jeux ont été modifiés, comme le puissance 4 géants, avec des autocollants en relief sur une couleur pour permettre à l'enfant de jouer avec ses camarades.

Un enfant ayant une déficience motrice sera, également, accueilli durant les vacances d'été et durant le périscolaire.

Les locaux sont adaptés aux personnes porteuses de handicap.

Tous les quartiers de la commune (résidence, HLM….) sont représentés à l'accueil de loisirs, et le tarif de 7€ pour une semaine, permet l'accessibilité à tous les enfants.

Les parents sont informés, par le site internet, le bulletin municipal ainsi que par des mots distribués dans les cahiers d'école, des vacances ou information qui leur sont destinées.

La directrice et l'équipe d'animation se rend disponible pendant les sorties d'école pour répondre aux questions des parents concernant l'ALSH.

3. MISE EN VALEUR DE LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Les sorties proposées sur les temps de vacances sont souvent en lien avec le thème de la semaine mais sont également culturelles, visite de musée, jardin botanique, sortie sportive.

Un partenariat est mis en place avec la bibliothèque de la commune qui interviendra sur le temps de mercredi, sur des thèmes comme la fête du livre de Palente.

Mais ce domaine mérite d'être plus approfondi dans les 3 années à venir.

4. LE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES EDUCATIVES DE QUALITE

Les activités du mercredi sont proposées pour apporter une ouverture culturelle artistique et sportive aux enfants.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants via le site internet de la commune, après avoir créé un compte, ils cochent l'activité qui convient à leurs enfants.

Ces activités sont variées et les enfants peuvent changer à chaque trimestre, ce qui leur permet de découvrir plusieurs thèmes sur une année scolaires.

Les intervenants travaillent par cycle de trois mois et mettent en place une progression sur le trimestre, certain s'engagent ans des projets en lien avec la fête de l'école, en lien avec la fête du livre de Palente ou encore la Battle de lecture qui a lieu ente plusieurs commune en fin d'année.

V. LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- Favoriser l'accès à tous les enfants de la commune :

  Permettre à tous les enfants de bénéficier des activités proposées par la commune.

- Développer la notion de « projet » :

  Les enfants sont invités à s'inscrire dans un projet collectif où chacun tient un rôle spécifique.

- Etablir des relations avec les parents :

  Les parents s'inscrivent dans la vie de l'accueil de loisirs en partageant régulièrement des temps conviviaux autour d'exposition du travail des enfants ou de dégustation de mets cuisinés par ces derniers. La famille au sens large (parents, grands-parents) est conviée aux rencontres sur l'accueil de loisirs.

- Proposer des activités de qualité :

  Les enfants découvrent de nouvelles pratiques. Ces activités s'inscrivent toujours dans une démarche de projet. Les intervenants sont qualifiés, les effectifs sont adaptés aux ateliers.

- Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge :

  La capacité d'initiative, de créativité et la prise de responsabilité permettent d'évaluer l'autonomie de chacun. Des règles et des repères sont établis au sein de la structure. Des relations affectives stables, chaleureuses et personnalisées sont privilégiées, ainsi que la disponibilité et l'écoute en favorisant les petits groupes.

- ÉLÉMENTS D'ANALYSE ET D'ÉVALUATION

* Mise en place d'un groupe de suivi composé d'élus, responsable des activités, enseignants, parents et enfants.

* Réunion d'enfants pour évaluation par mois

* Un questionnaire sera distribué en mai de chaque année auprès des parents.

* Nombre d'enfants inscrits aux activités.